

Informations de base	
<b>2025/2835(DEA)</b>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
DEA - Procédure d'acte délégué	
Règles spécifiques d'hygiène applicables à l'abattage d'urgence des ongulés domestiques, au thon congelé en saumure et aux produits hautement raffinés	
Complétant <a href="#">2000/0179(COD)</a>	
<b>Subject</b>	
3.10.08 Police sanitaire animale, législation et pharmacie vétérinaire	
4.20.05 Législation et police sanitaire	
4.60.04.04 Sûreté alimentaire	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
18/07/2025	Publication du document de base non-légal	<a href="#">C(2025)04809</a>	
21/08/2025	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
10/09/2025	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
29/10/2025	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		